



SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ
NATIONAL ELECTRICITY TRANSMISSION CORPORATION

DÉCISION N° 04/D/SONATREL/DG/ DMRT/SDSI /DSIGAM/2026 DU 26 OCT 2026
PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/SONATREL/DG/DMRT/SDSI/DSIGAM/CIPM/2026 DU 17 SEPTEMBRE 2026
POUR LA FOURNITURE DU RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE TELEPHONIQUE
MOBILE D'ENTREPRISE PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE
L'ÉLECTRICITÉ (SONATREL).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONATREL, (MAÎTRE D'OUVRAGE)

Vu la Constitution,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°2015/454 du 08 octobre 2015 portant création de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2015/455 du 08 octobre 2015 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2016/068 du 04 février 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n°2020/233 du 23 avril 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu le décret n°2020/234 du 23 avril 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu la résolution n°2016/001/CAE/SONATREL du 09 février 2016, du Conseil d'Administration Extraordinaire portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n°2018/003/CAE/SONATREL du 19 juin 2018, portant désignation du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/02/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2024/02/CA/SONATREL du 11 avril 2024 portant désignation des membres de la commission interne de passation des marchés publics au sein de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la lettre n°09/L/SONATREL/CIMP/2026 du 21 octobre 2026 transmettant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SONATREL et portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de service,

Décide :

Article 1^{er} : Le marché relatif à la fourniture du renouvellement de la flotte téléphonique mobile d'entreprise par la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/SONATREL/DG/DMRT/SDSI/

DSIGAM/CIPM/2026 du 17 septembre 2026, est attribué à l'entreprise ci-dessous :

N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Période d'exécution
1	MTN CAMEROUN LIMITED BP: 1864 DOUALA	87 710 834	Douze (12) mois

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Yaoundé, le **26 OCT 2026**

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ampliation :

- PCA SONATREL ;
- ARMP (pour publication) ;
- CIPM/SONATREL ;
- Chrono ;



MBEMI NYAKNGA
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle

COMMUNIQUÉ N° ~~04~~/C/SONATREL/DG/DSIGAM DU 26 JUL 2026 portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/SONATREL /DG/DMRT/SDSI/DSIGAM/CIPM/2026 du 17 septembre 2026 pour la fourniture du renouvellement de la flotte téléphonique mobile d'entreprise par la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONATREL

Communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Période d'exécution
1	MTN CAMEROUN LIMITED BP : 1864 DOUALA	87 710 834	Douze (12) mois

Le soumissionnaire retenu est par conséquent invité à bien vouloir prendre attache avec la Division de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés pour la suite de la procédure.

Le soumissionnaire ci-dessous a été classé dans le tableau ci-après :

N°	Soumissionnaire	Note finale	Motifs de non-conformité	Observation
1	ORANGE CAMEROUN S.A	6/6	RAS	Offre la plus disante 2 ^{ème}

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Division de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, pour recevoir notification de la décision d'attribution et les formalités de signature dudit marché.